



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le plateau d'imagerie médicale mutualisé (PIMM) est lancé !

[Nancy, le 07/10/2021] Dans les cartons du CHRU de Nancy depuis plusieurs mois, le projet de Plateau d'imagerie médicale mutualisé (PIMM) s'est concrétisé le 27 septembre 2021. La mise en place d'un PIMM au sein de l'établissement vient à l'origine en réponse à un appel à projets de l'ARS Grand Est.

Un PIMM, c'est quoi ?

Pour répondre au retard de couverture territoriale suffisante en imagerie médicale mais aussi au déficit de radiologues publics, le législateur (loi du 26 janvier 2016, article 113) a créé un nouveau dispositif : le plateau d'imagerie médicale mutualisé (PIMM). Outre la mise en commun des équipements d'imagerie au sein d'une équipe médicale, le CHRU de Nancy ainsi que les centres hospitaliers de Pont-à-Mousson et Toul se sont alliés pour mettre en place une organisation commune (locaux, équipements, personnel non médical et médical, permanence des soins, etc.) Ce plateau va s'ouvrir prochainement aux médecins libéraux. Des vacations (médecine nucléaire, scanner et IRM) sont d'ores et déjà proposées aux radiologues des établissements concernés.

Les objectifs de la mise en place d'un PIMM pour un établissement public

Il s'agit de garantir à la population du GHT des Hôpitaux de Lorraine Sud une offre de soins complète, pérenne et accessible en imagerie médicale dans toutes ses applications, y compris en médecine nucléaire. Le CHRU de Nancy a engagé une réflexion pour l'organisation d'un dispositif de coopération adapté aux ressources et aux caractéristiques territoriales compte-tenu en particulier de la baisse de la démographie médicale hospitalière. Ce nouveau dispositif a l'avantage de pallier le déclin de la démographie médicale en imagerie et de développer l'hyperspécialisation des radiologues publics dans le cadre d'un plateau de radiologie régionale de référence. Ce cadre permet également de déroger aux règles statutaires et conventionnelles en matière de rémunération des praticiens hospitaliers, les radiologues bénéficient d'une rémunération complémentaire.

Aussi, le PIMM à l'échelle du GHT permettra aux établissements publics de santé de développer l'attractivité de la radiologie hospitalière et le recrutement de nouveaux radiologues.

Le développement d'un centre de télé radiologie au sein du PIMM

Par ailleurs, un centre d'imagerie territorial commun, porté par le PIMM afin de développer les activités de radiologie et de télé-imagerie des établissements du GHT a été constitué pour favoriser l'articulation territoriale entre le lieu d'exploration radiologique et le lieu d'expertise disponible. Cette dynamique de coopération associe les différents acteurs de la radiologie Sud-Lorraine et s'appuie sur un projet médical commun.

L'ouverture de ce centre, par le CHRU de Nancy, permet d'offrir un accès à une activité de télé radiologie de qualité, labellisée CHU, aux établissements parties et, à terme, aux établissements extérieurs au GHT, pour la prise en charge de la permanence des soins.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr
Emeline Ihry-Helvig : 06 33 95 78 48 | e.ihry-helvig@chru-nancy.fr

